**Certificat de non-gage simple**

Ministère de l’Intérieur et de l’Aménagement du Territoire

Certificat de situation administrative, valable 15 jours

Application des décrets n°53-968 du 30 septembre 1953

et n°55-655 du 20 mai 1955)

N° d’immatriculation du véhicule : XXXXXXXXX

N° dans la série du type : SAXXWMAXXXXXXX

Marque : Toyota

Type : AMXXXXX

Déclaré le : 10/01/2002

AUCUNE OPPOSITION JUDICIAIRE INSCRITE

AUCUNE OPPOSITION TRÉSORIÈRE INSCRITE

AUCUNE OPPOSITION D’HUISSIER INSCRITE

VÉHICULE NON-GAGÉ

Certificat émis le : 17/05/2018

Pour le Ministère de l’Intérieur

et par délégation,

le sous-directeur de la circulation

et de la sécurité routières